

Communauté de Communes du Comté de Grimont

COMPTE RENDU

Réunion du Conseil Communautaire le 17 juin 2010

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Comté de Grimont s'est réuni le jeudi 17 juin 2010 à 18h30 à la salle des fêtes d'Aumont sous la présidence de Monsieur Jean-François GAILLARD.

Etaient présents : Jean-François GAILLARD (Président), Alain GUYOT, Dominique BONNET, Gérard BOUDIER, Yves DECOTE, André LAMBERT, Frédéric LAMBERT, Jacky REVERCHON (Vice-Présidents), Isabelle LASAYGUES, Auguste HERZOG, Jean-Paul BUCHET, Gérard DOUDIER, Jean-Claude GIRARDOT, Roland BERTHELIER, Christian SOMMER, Guy AUBERT, Jean-Louis DUFOUR, Eric TOURNEUR, Roger CHAUVIN, Bruno FAS, Jean-Pierre KOEGLER, Nelly BUYS, Catherine REYBIER, Colette GIRARD, Annie JACQUOT, Jean-Paul BRETIN, Paul AUBERT, Marie-Line LANG-JANOD, Marie Madeleine SOUDAGNE, Danièle CARDON, Christine GRILLOT, Jean SONNEY, Annie REGAZZONI, Jean-Marie FAGOT, Daniel PETITPAS.

Assistaient à titre consultatif : Stéphanie BORNIER, Marie-Colette VUILLERMET, Pascal FOUGERE, Daniel BARBE.

Etaient Excusés : Jean LETROUBLON (Vice-Président), Brigitte DELACROIX, Antoine MARCELIN, Pierre-Yves COLNOT, Jean-Marc GERDY, Florent GAILLARD, Monique BALLERY, Béatrice BRUGER, Robert LACROIX, Eric PICHEGRU, Marie-Ange CAPRON, Christel FAGOT, Jocelyne REVERCHON, Guy REVERCHON, Jean-Jacques DE VETTOR, Véronique LAMBERT, Gilbert BULABOIS, Joëlle DOLE, Jérémy SAILLARD, Armande REYNAUD, Stéphane MACLE, Christelle MORBOIS, Andrée ROY, Jean-François DHÔTE, Catherine CATHENOZ, Dominique GRAND, Myriam LACOMBE, André-Mary MIGNOT, Ginette POULAIN, Michel BONTEMPS, Monsieur Pierre SAILLARD, Comptable Public de la CCCG.

Etaient absents : Serge DAYET, Olivier FISCHER, Hubert MOTTET, Bernard LUGAND, Camille JEANNIN, Roland CHAILLON.

Secrétaire de séance : Madame Colette GIRARD

★★★★

Le Président de la Communauté de Communes rappelle à l'Assemblée que le Conseil, initialement convoqué pour 20h30, l'a été ensuite pour 18h30 en raison du match d'ouverture de la coupe du monde par l'équipe de France. Le maintien de la convocation pour 20h30 aurait menacé le quorum.

L'Assemblée donne son accord pour la tenue de séance à 18h30.

Monsieur Yves DECOTE, Maire d'Aumont, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres du Conseil Communautaire.

Sur proposition du Président, le Conseil Communautaire donne son accord à l'ajout d'un point à l'ordre du jour :

- Extension du Bureau suite à adhésion de la commune de Picarreau.

1. Rendu compte par le Président de l'exercice des délégations accordées par le Conseil Communautaire.

Néant.

2. Adoption du procès-verbal de séance de Conseil du 25 mai 2010.

Le procès-verbal de séance du 25 mai 2010 est adopté à l'unanimité sous réserve d'une observation faite par Madame Catherine REYBIER qui demande à ce que soit modifiée la suggestion d'un recours inévitable à une procédure contentieuse dans le cadre du sinistre subi

par la commune de Montholier, puisque depuis le conseil communautaire la situation a évolué. Elle demande donc à ce que soit rectifiée au point Questions et informations diverses – page 6 – la dernière ligne : « Un accord amiable entre les différentes parties ne semble pas envisageable, ce qui pourrait conduire à une procédure contentieuse ». Cette rectification est approuvée à l'unanimité.

A cette occasion, le Président expose la récente démarche amiable entreprise par la Communauté de Communes vis-à-vis de Placôplatres en matière de responsabilité au regard des transformateurs non décontaminés à la vente du site à la CCCG. La réponse est en attente.

3. Approbation des comptes administratifs 2009.

Monsieur Alain GUYOT, Vice-Président Délégué aux Affaires Financières et Générales, présente les chiffres afférents aux comptes 2009 des différents budgets, lesquels ont fait l'objet d'une présentation détaillée en commission. La présentation porte sur les dépenses et recettes, section de fonctionnement puis d'investissement, l'ensemble au niveau du chapitre.

Il ajoute qu'une erreur matérielle sur les restes à réaliser pour le budget général et le budget annexe « Zones d'Activités Economiques » est à corriger - le document rectifié est joint au compte-rendu de séance qui sera adressé aux délégués.

➤ Budget Général :

Monsieur Jean-Louis DUFOUR rappelle son intervention faite en commission sur l'absence de FCTVA dans le compte administratif 2009.

➤ Budget locaux industriels :

En réponse à Monsieur Dominique BONNET, Monsieur Alain GUYOT indique que l'emprunt contracté pour les locaux industriels sera clôturé en 2018.

➤ Budget ordures ménagères : Aucune observation

➤ Budget camping : Aucune observation

➤ Budget zones d'activités économiques : Aucune observation

➤ Budget OCMACS : Aucune observation.

Monsieur Alain GUYOT annonce à l'Assemblée que les comptes administratifs seront votés par budget. Le Président se retire de la salle, la Présidence étant dès lors assurée par Monsieur Alain GUYOT, 1^{er} Vice-Président.

➤ Le compte administratif du budget général est approuvé à l'unanimité.

➤ Le compte administratif du budget locaux industriels est approuvé à l'unanimité.

➤ Le compte administratif du budget ordures ménagères est approuvé à la majorité, par 31 voix pour et 3 abstentions.

➤ Le compte administratif du budget camping est approuvé à l'unanimité.

➤ Le compte administratif du budget zones d'activités économiques est approuvé à l'unanimité.

➤ Le compte administratif du budget OCMACS est approuvé à l'unanimité.

Le Président réintègre la salle, puis remercie Monsieur Alain Guyot, 1^{er} Vice-Président Délégué aux Finances, ainsi que les services communautaires pour le travail effectué.

4. Approbation des comptes de gestion 2009.

Monsieur Alain GUYOT annonce que les comptes de gestion du comptable sont identiques aux comptes administratifs de l'ordonnateur, et le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité les comptes de gestion dressés par le Trésorier.

5. Affectation des résultats.

Le Conseil Communautaire prend acte à l'unanimité de l'affectation des résultats 2009 - les chiffres figurent sur l'extrait de délibération joint.

6. Attribution d'indemnité de fin d'exploitation agricole en ZIA pour secteur économique « Velours 3 ».

Monsieur Alain GUYOT présente le dossier en expliquant que l'opération « Velours 3 » a nécessité des sondages archéologiques préalables au permis d'aménager qui ont été réalisés courant mai 2010 et ont entraîné la fin de l'exploitation agricole des terres.

En réponse à Monsieur Jean-Louis DUFOUR qui propose de déduire l'équivalent des loyers non perçus depuis 2007 de l'indemnité de fin d'exploitation à verser, Monsieur Jean-François GAILLARD, Président, rappelle que dorénavant les parcelles sont mises à disposition à titre gratuit par le biais de conventions d'exploitation précaire au terme desquelles aucune indemnité de fin d'exploitation ne sera versée .

Le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité, d'attribuer l'indemnité de fin d'exploitation pour parcelles situées dans le périmètre de la future zone d'activité « Aux Velours » sur la base de 0,30€/m² comme suit :

- ZI n°157 « Soitures Envieuses » de 63a 80ca exploitée par Monsieur Yves FOURNIER soit 1 914€
- ZI n°158, ZH 36, 37, 38 et 39 pour une surface totale de 32 468 m² exploitée par Monsieur Ludovic BEJEAN soit 9 740,40€ - indemnité payée en 2007 de 3 011,10€ soit 6 729,30€.

Compte tenu de l'absence de crédit ouvert au BP 2010, le crédit de 8 700€ sera abondé par inscription d'un crédit de montant identique à l'article 7552 (virement du budget général au budget annexe), et le Président est autorisé à signer toute pièce afférente.

7. Budgets 2010 / Décision Modificative n°2.

Après que Monsieur Alain GUYOT détaille les chiffres et explique, à la demande de Monsieur Jean-Louis DUFOUR, que ces virements de crédits portent sur des opérations réalisées au cours du 1^{er} semestre 2010, l'Assemblée adopte, à l'unanimité, la décision modificative n°2 comme suit sur les budgets 2010 :

BUDGET	SECTION / Dépense / Recette / ARTICLE
CAMPING	Fonctionnement / Recettes Article 777 + 13 768€ amortissement subvention
	Investissement / Dépenses Article 13915 + 7 379€ amortissement subvention
	Article 13917 + 6 389€ amortissement subvention
ZAE	Fonctionnement / Dépenses Article 6718 + 8 700€ indemnité d'exploitation
	Fonctionnement / Recettes Article 7552 + 8 700€ versement budget principal
	Article 777 + 31 284€ amortissement subvention
	Investissement / Dépenses Article 13911 + 31 284€ amortissement subvention

BUDGET	SECTION / Dépense / Recette / ARTICLE	
GENERAL		Fonctionnement / Dépenses
	Article 6574	+ 37 000€ Subvention
	Art. 6521	+ 8 700€ déficit ZAE
	Article 62878	- 45 700€ Pour sub.et déficit
		Fonctionnement / Recettes
	Article 777	+76 449€ amortissement subvention
		Investissement / Dépenses
	Article 2182	+ 25 000€ Véhicule
	Article 21561	- 25 000€ Véhicule
	Article 2313	- 4 600€ Besain
	Article 2128	+ 4 600€ Besain
Article 13916	+ 57 489€ amortissement subvention	
Article 13918	+ 18 960€ amortissement subvention	

8. Convention de dépôt d'archives de dossiers assainissement autonome du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) du Premier plateau.

Monsieur Yves DECOTE, Vice-Président Délégué à l'Environnement, présente le dossier en expliquant que, suite à adhésion de la commune de Picarreau, il convient de solliciter le transfert des archives du SPANC de la Communauté de Communes du Premier Plateau concernant l'ensemble des dossiers de la commune de Picarreau.

Le Conseil Communautaire accepte, à l'unanimité, le dépôt des archives de la Communauté de Communes du 1^{er} plateau portant sur les pièces afférentes à la commune de Picarreau, donne son accord à la convention de dépôt et en autorise la signature par le Président.

9. Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif.

Monsieur Yves DECOTE procède à la présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du SPANC (RPQS) pour l'exercice 2009 destiné à l'information des usagers.

Le Conseil Communautaire prend acte, à l'unanimité, de la présentation du rapport 2009 sur le prix et la qualité du service SPANC Grimont, dont le Président est chargé d'assurer la diffusion en application de l'article L 2224-5 du CGCT.

10. Extension du Bureau suite à adhésion de la commune de Picarreau.

Le Président propose à l'Assemblée d'ajouter un membre représentant la commune de Picarreau au sein du Bureau Communautaire, suite à adhésion de cette commune.

Le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité, d'élargir le Bureau Communautaire comme suit :

- Président et 8 Vice – Présidents, soit	9 Membres
- Les Maires délégués de leurs communes non représentés ci-dessus	20
- Le délégué titulaire de la commune de Villersérine non Maire	1
- Commune de Poligny	4

Soit un total de 25 Membres du Bureau pour un Bureau complet à effectif de 34.

Questions et informations diverses

➤ Monsieur Yves DECOTE informe l'Assemblée du prochain lancement de la campagne de contrôle des installations d'assainissement autonome qui concernera, dans un premier temps, les communes d'Abergement le Petit, Darbonnay puis Villersérine.

Une réunion publique sera organisée en amont afin de présenter la procédure de contrôle.
Répondant à Monsieur Jean-Louis DUFOUR, le Vice-Président fait savoir que le logiciel du SPANC n'a pas encore été choisi, une précision sur le logiciel de cartographie devant être apportée.

➤ Monsieur Yves DECOTE explique, à la demande de Monsieur Jean-Paul BUCHET, que l'appel d'offres portant sur les travaux des décharges communales sera lancé sous quinze jours, et invite les communes souhaitant participer à ce groupement de commandes à adresser leurs délibérations à la communauté de communes.

➤ Le Président propose que les prochaines réunions du Conseil Communautaire se tiennent alternativement à 18h30 et à 20h30 en fonction du volume de l'ordre du jour, ce qui est accepté par l'assemblée.

➤ Dans le cadre du problème de pollution au PCB subi par la commune de Montholier, Monsieur Jean-Louis DUFOUR informe l'Assemblée qu'il est fait mention de la présence d'un bâtiment « transformateur » dans l'acte notarié à la rubrique « désignation des biens ».

➤ Madame Isabelle LASAYGUES informe les délégués de l'organisation d'un baptême en hélicoptère le 19 juin sur la commune d'Abergement le Petit.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H.

La secrétaire de séance,

Le Président,

Colette GIRARD

Jean-François GAILLARD